

# TSBM —Assemblée générale du 06/07/2024

Page 1 sur 5

**2024 – AG - 01**

Extérieur pas de tir 25m.



Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence.

Nous sommes actuellement 105 licenciés dans notre club, toutes appartenances confondues CEA, ORANO DEM et Extérieurs, le club se porte bien.

## En premier lieu nous devons vérifier le quorum

Pour la saison sportive 2023-2024, le nombre de nos adhérents est de 105 .

Le quorum, est donc pour cette année de 35 membres présents ou représentés.

Il est atteint à 14 heures 15 minutes : 66 adhérents sont présents ou représentés sur un total de 105, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

## Élection des commissaires aux comptes

Le Président remercie par avance les deux adhérents qui voudront bien vérifier les comptes pendant l'assemblée et nous faire part de leurs remarques lors de la présentation du rapport financier. Il est fait appel à candidatures.

Les adhérents qui sont candidats et sont donc proposés au vote de l'assemblée pour être commissaires aux comptes sont M. GOMILA Bernard (02422582) et M. TRIOMPHE Sylvain (82882830).

*Leur candidature est soumise au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont donc élus à l'unanimité. Ils se retirent avec l'ensemble de la comptabilité pour vérification.*

## Rapport moral du Président

### Saison sportive 2023-2024

Le Président tient à remercier les encadrants bénévoles qui prodiguent leurs précieux conseils aux nouveaux tireurs que nous avons accueillis pour la saison 2023/2024, ce qui leur prend un temps non négligeable. Comme à son habitude, il ne les nomme pas, ils se reconnaîtront.

Le Président déplore toujours qu'il n'y ait pas plus de volontaires qui se proposent pour donner de leur temps et faire partager leur savoir. N'hésitez pas, il y a beaucoup de nouveaux tireurs qui seraient contents d'échanger avec vous et de profiter de vos conseils.

### Travaux Stand 200m

Les travaux d'aménagement du pas de tir 200 m avancent bien, la « butte de tir » est en place et nous commençons les aménagements de sécurité qui permettront notre pratique en toute sécurité.

Association affiliée à la Fédération Française de Tir sous le n°1130008 / agrément Jeunesse et Sports n° 30 S 14 / code APE : 926C

SIRET n°49414138500018

Site internet : [www.tsbm.fr](http://www.tsbm.fr) - Courriel : [tsbm@outlook.com](mailto:tsbm@outlook.com)

Adresse : chez MARGOTTEAU Pascal 6 impasse du baguenaudier 30200 bagnols sur cèze

# TSBM —Assemblée générale du 06/07/2024

Page 2 sur 5



Pour cela, comme l'année dernière, nous avons demandé à la ligue LR une aide financière sur dossier au motif de la création d'un nouveau pas de tir. La ligue nous a octroyé une aide substantielle, nous la remercions. Nous développerons ce point dans le bilan financier.

Le Président fait toutefois de nouveau appel aux bonnes volontés pour la suite des travaux que nous pourrions faire nous-même.

## Projet de vente des installations

Comme vous le savez le CSE ORANO Cycle souhaite vendre les installations de la zone de Berret. Le TSBM et le T3CBM de façon conjointe et avec le soutien de la Mairie ont fait une offre d'achat aux propriétaires. Nous attendons la réponse et nous allons refaire une proposition d'achat des installations de tir.

Soyez sûr que nous mettons tout en œuvre pour nous permettre de continuer à exercer notre sport sur ce site que certains d'entre vous ont pour partie construit ou participé à la construction et aménagement. De même nous continuons toujours à entretenir les installations existantes.

Monsieur CHAPELET, Maire de Bagnols sur Cèze, a prévu de faire une intervention à ce sujet à l'issue du rapport moral et du rapport sportif lors de cette Assemblée Générale.

Dans l'instant présent et jusqu'à de nouvelles informations contraires que nous pourrions vous donner, nous continuons à utiliser les installations et nous vous tiendrons informés des suites de cette affaire.

## Compétitions

Pour la partie sportive : plusieurs adhérents ont participé à des compétitions amicales, départementales et régionales, les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous mais certains ont tout de même décroché des qualifications aux championnats de France dans diverses disciplines. Les échanges entre les participants ont été nombreux et la bonne humeur était de mise lors de ces rencontres. Nous développerons cela dans le bilan sportif.

Nous rappelons que tous les adhérents peuvent participer aux compétitions et s'amuser.

## Renouvellement des licences

Comme pour la saison 2023/2024, la Fédération a décidé d'une augmentation du prix des licences de 2 euros. Le pourcentage de cotisation club pour le comité du Gard est de ce fait impacté, et nous répercutons cette augmentation sur le montant pour le renouvellement des licences 2024/2025. La ligue du Languedoc Roussillon n'a pas prévu d'augmentation.

Nous avons également convenu d'une augmentation de 2 euros pour couvrir les augmentations des frais courants (énergie, matériel, assurance et autre).

Par conséquent, le montant pour le renouvellement des licences 2024/2025 subira une augmentation de 5 euros par rapport au montant de la saison précédente.

Les ayants droits des CSE Orano et CEA bénéficient d'une « ristourne » de 20€ sur les tarifs annuels du TSBM permettant le renouvellement des licences. A date il n'y a pas d'information de la part de ces CSE relative à une éventuelle suppression. Cette ristourne est maintenue.



# TSBM —Assemblée générale du 06/07/2024

Page 3 sur 5

Pour les adhérents les tarifs 2024/2025 sont donc les suivants :

- CEA : 210€ donc 190 € si présents à l'AG du 06 juillet 2024
- Orano DEM Marcoule : 210€ donc 190 € si présents à l'AG du 06 juillet 2024
- Extérieurs : 230€ donc 210 € si présents physiquement à l'AG du 06 juillet 2024
- Bâisseurs : 170€ donc 150 € si présents physiquement à l'AG du 06 juillet 2024
- Carte second club 170€

L'année sportive fédérale commence le 31 août 2024.

Il vous faudra valider comme tous les ans votre accès au stand auprès d'Olivier, au début du mois de septembre. De même, le certificat médical 2024/2025 est à inclure dans votre espace EDEN.

## Renouvellement des autorisations de détention des armes de catégorie B

Pour les renouvellements des autorisations de détention des armes de catégorie B, il vous faut demander un avis favorable à votre Président de club qui, par sa signature, s'engage et certifie que le demandeur pratique le tir sportif de façon assidue et est capable de détenir son arme en toute sécurité.

Le Président vous rappelle donc que dans le règlement intérieur de notre club il est demandé de fréquenter nos installations au minimum 3 fois dans l'année. Ces séances de tir sont enregistrées via le système électronique de contrôle des entrées par badge, et le Président y vérifie la venue effective de l'adhérent demandeur.

Pour mémoire vous pouvez trouver le règlement intérieur sur le site du club <https://tsbm.fr> (informations diverses/documents)

*Après lecture du rapport moral le président le soumet au vote de l'assemblée.*

***Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

## Rapport sportif

*Saison sportive 2023-2024*

Nous avons commencé la saison par notre Challenge Robert PEREZ le 07 octobre 2023. Le temps était estival et la bonne humeur était aussi et toujours au rendez-vous. Le score à battre est maintenant de 267/300 détenu par Mr VIRETTO. 26 tireurs ont participé dont 20 tireurs du TSBM, nous progressons dans le nombre de participants.

Le 9 décembre 2023, la ligue du Languedoc Roussillon nous a demandé d'organiser une journée découverte de la discipline « Silhouettes Métalliques » (SM) avec la participation en encadrement de plusieurs champions renommés au niveau national et mondial. Aux dires de tous les participants, ce fût une excellente journée riche en échange et apprentissage.

Les 08-09-10 mars 2024 le club a organisé les interdépartementaux de SM Carabine petit calibre et field (pistolet / révolver). 72 tirs (match) ont été effectués. Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats sur le site du club.

Association affiliée à la Fédération Française de Tir sous le n°1130008 / agrément Jeunesse et Sports n° 30 S 14 / code APE : 926C

SIRET n°49414138500018

Site internet : [www.tsbm.fr](http://www.tsbm.fr) - Courriel : [tsbm@outlook.com](mailto:tsbm@outlook.com)

Adresse : chez MARGOTTEAU Pascal 6 impasse du baguenaudier 30200 bagnols sur cèze



# TSBM —Assemblée générale du 06/07/2024

Page 4 sur 5

Les 26-27-28 avril 2024 le club a organisé les régionaux SM petit calibre et field. Malgré un temps difficile 77 tirs (match) ont été effectués. Vous pouvez retrouver également tous les résultats sur le site du club.

Les 23-24 mars 2024 quelques tireurs du club ont participé au départemental TAR avec de bons résultats pour certains comme une 5e place pour Monsieur MONTEGUE en fusil modifié GC pour sa 1ere participation à un concours. Cet excellent résultat pour une première participation est particulièrement salué par tous. Pour d'autres, des places de 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et cela va jusqu'à une 17<sup>ème</sup> place dans différentes catégories.

Merci à ces compétiteurs pour avoir représenté le club avec + ou – de réussite.

Il est à noter qu'au vu de leurs résultats en discipline Silhouette Métallique nous avons également quelques tireurs qui ont décroché leur qualification et qui vont représenter le club au Championnat de France. Bon courage et réussite à eux.

Nous avons cette année à nouveau organisé des compétitions sur notre stand 100 mètres. À chaque fois deux belles journées de sport et de convivialité.

Pour information, l'équipe Paralympique de Thaïlande envisageait de venir au TSBM à l'occasion des Jeux Olympiques pour s'entraîner mais finalement le site retenu a été BEAULIEU.

Le Président clôture ce rapport sportif.

*Après lecture du rapport sportif le président le soumet au vote de l'assemblée.*

**Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.**

## Rapport financier :

La trésorière présente les comptes de l'association et le bilan.

Le rapport financier est présenté et détaillé par la trésorière.

Les commissaires aux comptes n'ont décelé aucune anomalie dans les comptes et les documents comptables qui leur ont été remis.

*Le président soumet le rapport financier au vote de l'assemblée.*

**Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## Election du Comité Directeur du TSBM :

Pour cette année électorale, lors de la convocation de cette assemblée générale il a été fait appel à candidatures. Personne ne s'est présenté lors de cet appel. Les membres du comité directeur actuel se représentent :

Mesdames Celine MALPLAT et Anne-Marie PLAUCHU, et messieurs Laurent MALPLAT, Olivier ANTOINE, Vasken BABIKIAN, Regis BEAUDROIT, Philippe GENTIL, Pascal MARGOTTEAU, Philippe POURSEL, Guillem QUATRE CASAS, Jean-Pierre VIALLE, Denis MONTANE

et proposent M. Pascal MARGOTTEAU comme Président.

*Le présent comité est proposé au vote de l'assemblée.*

**Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont élus à l'unanimité.**



## **Élection des représentants du TSBM au vote de l'Assemblée Générale de notre Ligue régionale de tir**

Les candidats pour vous représenter sont Messieurs Pascal MARGOTTEAU et Jean-Pierre VIALLE et ils sont présentés au vote de l'assemblée.

***Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont élus à l'unanimité.***

### **Questions diverses**

Il n'a pas été demandé que les échanges soient spécifiquement consignés dans le présent compte rendu. Ces échanges ont porté sur les points suivants :

*# Attention aux nuisances sonores, bien respecter les jours et les conditions de pratique de notre sport*

*# SIA : rappel en séance lors d'échanges divers sur le fonctionnement du SIA, les règles et modalités d'acquisition, le RGA...*

*# Les modalités de renouvellement des certificats médicaux ont fait également l'objet d'échanges*

M. Le Maire nous fait parvenir ses excuses il ne pourra pas venir suite à un évènement requérant sa présence sur Bagnols sur Cèze

*Aucune autre question diverse n'étant proposée par l'assemblée, à 16 h 30...mn le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement les participants.*

Le Président  
Pascal MARGOTTEAU

La trésorière  
Céline MALPLAT

Le secrétaire  
Guillem QUATRECASAS